



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 19910

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur l'étude élaborée par les salariés de l'entreprise Fralib à Gémenos (Bouches du Rhône), étude qui complète le rapport remis au ministère fin juin 2012 et qui détaille notamment les nouveaux partenariats. Ce projet de « société coopérative ouvrière provençale de thés et infusions » (SCOP) est une solution alternative à la fermeture de leur usine. Les personnels s'engagent à soutenir cette solution face à l'abandon du site par Unilever, l'un des atouts majeurs de la SCOP étant son outil industriel performant et ses possibilités commerciales. Mais ils déplorent « qu'à aucun moment, lors de réunions avec les pouvoirs publics, le groupe Unilever n'a manifesté de volonté de voir aboutir ce projet ». Cette étude prouve pourtant le sérieux et la viabilité du projet alternatif présenté et rétablit l'empreinte carbone de la production d'infusions en reconstituant les filières et circuits courts abandonnés par la multinationale. Les propositions économiques et sociales sérieuses des salariés permettant la poursuite et la pérennité de l'activité et de l'emploi sur le site doivent maintenant pouvoir être mises en œuvre d'autant que cela avait été souligné lors de l'entrevue à l'Élysée en août 2012, « la cession à l'euro symbolique de l'intégralité des machines par Unilever permettrait de construire un véritable projet industriel sur le site ». Il lui demande les prolongements que le Gouvernement entend donner à ces revendications.

Texte de la réponse

Fralib, située à Gémenos, entreprise de conditionnement de sachets de thé et d'infusions de marques leaders (Lipton, Eléphant...) appartient au groupe Unilever et fait l'objet d'un projet de fermeture depuis plus de deux ans. Depuis 2007, la société a initié un mouvement de restructuration qui a déjà conduit à la suppression d'une quarantaine de postes. Certains salariés ont décidé de porter un projet de société coopérative et participative (SCOP) afin de reprendre l'activité du site. Cependant, ce projet est lié à la cession de la marque Eléphant ainsi qu'à la sous-traitance de volume de production par Unilever. Les services de l'État sont mobilisés pour permettre la préservation de l'emploi dans la région. Un dialogue a été noué entre les différents acteurs afin de parvenir à un accord. Le Président de la République, ainsi que différents ministres, ont rencontré les salariés de Fralib afin de faire un point sur la situation de l'usine. L'acquisition du site par la communauté urbaine de Marseille et la cession à l'euro symbolique de l'intégralité des machines par Unilever permettent d'envisager un véritable projet industriel sur le site. Ces résultats sont le fruit de l'implication des salariés, de la mobilisation de l'État et des collectivités locales concernées. Ces avancées encourageantes montrent que le dialogue doit se poursuivre et les services du préfet de région continuent leur action pour permettre de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19910

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2442

Réponse publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6473